

COMMODO ET INCOMMODO

(ARRETÉS ITM)

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que, dans le cadre de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés tel qu'elle a été modifiée dans la suite, Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire a pris les décisions suivantes :

Objet :	Exploitant et lieu d'exploitation :	No. dossier/Date autorisation
exploitation d'un ascenseur	B103 103, avenue de Luxembourg L-4940 Bascharage	3A/2019/0410/165 autorisé le 24 juillet 2019 Réf. interne : 2019/04/05
exploitation d'un parking souterrain	Société Nationale des Habitations à Bon Marché 2-3, Cité Jean Christophe L-4957 Hautcharage	3A/2019/1793/125 autorisé le 19 juillet 2019 Réf. interne : 2019/04/11
exploitation d'un monte-escaliers	13, rue des Prés L-4963 Clemency	3A/2019/2319/137 autorisé le 25 juillet 2019 Réf. interne : 2019/04/12
exploitation d'un monte-escaliers	2, rue de Bascharage L-4910 Hautcharage	3A/2019/2428/137 autorisé le 25 juillet 2019 Réf. interne : 2019/05/01
poste de transformation et de répartition 65/20 kV	Creos Luxembourg section BC de Bascharage, lieu-dit "Im Hoehlenrück"	1/2018/0615/152 autorisé le 19 juillet 2019 Réf. interne : 2019/04/01
exploitation d'un élévateurs à fourches Marque Toyota, type 52-8FDJF35, numéro de construction 508FDJF35-60868	Ets Guy Haeck et Fils	3A/2019/2245/167 autorisé le 18 juillet 2019 Réf. interne : 2019/04/09

L'avis relatif à ces décisions est affiché pendant 40 jours complets (affichage le 07 août) à partir du 8 août 2019 au 16 septembre 2019 inclus.

Les arrêtés d'autorisation ont été déposés au service écologique de la commune de Käerjeng pour y être consulté par tous les intéressés.